



Ballon fluorescent (BF)

Ces lampes diffusent une lumière terne et donne un rendu peu satisfaisant. Elles sont utilisées pour l'éclairage des zones piétonnières, halls de gares, usines, entrepôts et zones industrielles.

Bois énergie

Le bois énergie fait partie de la catégorie des biomasses qui représente l'exploitation de l'ensemble des végétaux d'origine agricole ou forestière de la planète. Il s'agit de développer un réseau de chaleur mis en place par une chaufferie bois. Ce réseau permet le chauffage de bâtiments communaux et privés. La chaudière est régulée automatiquement en fonction des besoins de chaleur. Un appoint au fioul assure le complément en cas de très grand froid et lors de la maintenance du système. Il existe plusieurs types de combustibles : les granulés (plus calorifiques mais plus chers, à privilégier pour les installations à faibles puissances), les plaquettes (couramment utilisées pour les installations communales), les mélanges plaquettes, écorces, sciure (réservés pour les installations supérieures à 500 kW).

Cartographie informatisée

Ce service est décliné en trois niveaux : la fourniture de données cadastrales (niveau 1), la numérisation du plan cadastral (niveau 2) et l'intégration annuelle des données cadastrales dans le SIG communal (niveau 3).

Certificat d'Economie d'Énergie (CEE)

Le principe des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les Pouvoirs Publics sur une période donnée aux obligés (vendeurs d'énergie : électricité, gaz, chaleur, froid et fioul domestique).

Commission Consultative de Service Public (CCSP)

Commission composée de délégués du SIEL qui informent les consommateurs (associations, chambres consulaires, syndicats professionnels, bailleurs sociaux) sur le service public des énergies. Elle leur fait connaître leurs droits, recense et analyse les motifs d'insatisfaction et œuvre pour améliorer le service rendu.

Délégation de Service Public (DSP)

Une DSP est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le Délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

Ce diagnostic a pour but d'informer propriétaires ou locataires sur le niveau de consommation énergétique de leur logement et d'émettre des recommandations pour les améliorer.

Dissimulation de réseaux (travaux esthétiques)

Passage du réseau aérien en réseau souterrain.

Éclairage Public (EP)

Les installations d'éclairage public comprennent des dispositifs de commande (horloges, cellules photo-électriques, programmeurs...), des lignes spéciales, des supports et éléments de fixation (candélabres, consoles...) et des appareils d'éclairage (lanternes, sources lumineuses, appareillages...).

Eolien

Une éolienne permet de convertir de l'énergie cinétique du vent en énergie électrique via une génératrice.

Extension de réseaux

Construction d'une nouvelle ligne électrique afin d'alimenter de nouveaux clients.

FACE

Fonds d'Amortissement des charges d'électrification : créé en 1936 pour aider les collectivités à amortir leurs charges d'électrification en milieu rural. Il constitue toujours un outil de péréquation entre les secteurs urbains et ruraux et permet maintenant surtout la dissimulation et la sécurisation du réseau de distribution.

Génie Civil (GC)

Travaux de terrassement nécessaires à la pose d'un réseau.

Géothermie

Énergie produite par la chaleur interne de la terre : la température du sol augmente de trois degrés tous les 100 mètres en moyenne. À la différence de la plupart des énergies renouvelables (solaire, éolienne...), la géothermie est une source d'énergie permanente dont la production ne dépend pas des conditions naturelles ou climatiques contingentes. Cette énergie terrestre peut être utilisée dans certaines centrales de production de chaleur (avec cogénération possible) ou d'électricité. On peut distinguer la géothermie superficielle et la géothermie profonde.

HT, HTA, HTB (Haute Tension), THT (Très Haute Tension)

Haute Tension A (ou encore MT – Moyenne Tension) : en général 20 000 Volts. Le SIEL intervient sur les lignes de distribution, et notamment en HTA, qui lui appartient. Les lignes à 63 000 Volts et plus font partie du réseau de transport et sont gérées par RTE (Réseau de Transport Électricité).

Hydroélectricité

Fonctionne selon le principe de l'utilisation de la force de l'eau pour produire de l'électricité.

Iodure Métallique (IM)

Contrairement au Sodium Haute Pression, ces lampes diffusent une couleur blanche et froide. Plus appropriées pour l'éclairage :

- extérieur : espaces verts (parcs, terrains de sport...), façades, monuments,
- intérieur : restaurants, vitrines...

Loi Urbanisme et Habitat (loi UH)

Cette loi du 2 juillet 2003, met à la charge des pétitionnaires toute extension de réseau lors de demandes du permis de construire ou de lotir.

Maître d'ouvrage

Dans le cadre d'un projet, le maître d'ouvrage est celui qui définit les besoins, lance les procédures de consultation, suit la réalisation et réceptionne les travaux. C'est donc le propriétaire.

Maîtrise de la Demande en Energie

C'est l'ensemble des opérations visant à économiser de l'énergie (chauffage, eau chaude et électricité).

Maîtrise de la Demande en Electricité (MDE)

Action sur la consommation d'électricité pour la réduire, ou étaler les pointes d'appel de puissance sur le réseau dans le but d'éviter des travaux coûteux de renforcement.

Participation Voirie et Réseaux (PVR)

La «Participation Voirie et Réseaux» permet aux communes de percevoir des propriétaires ou pétitionnaires une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires à l'aménagement d'une zone.

Pompe à chaleur

Dispositif thermodynamique qui permet de puiser de l'énergie calorifique dans une source froide (nappe phréatique, rivière, lac) et de réinjecter cette énergie calorifique dans une source d'eau chaude (radiateur, plancher chauffant, air pulsé).

Puissance

La puissance est le transfert d'énergie par unité de temps. La puissance électrique est normalement mesurée en watts (W), kilowatt (kW), mégawatt (MW), gigawatt (GW).

On peut mesurer la puissance à n'importe quel moment, contrairement à l'énergie qui se mesure durant un certain laps de temps. L'énergie définit la quantité de travail qu'effectue une génératrice ou un moteur durant un temps donné (une seconde, une heure, une année). On ne mesure pas l'énergie en kilowatts, mais en kilowattheures (kWh).

Renforcement de réseaux

Intervention sur le réseau existant pour adapter sa capacité électrique à la demande ou au besoin des usagers.

SAGE

Le Service d'Assistance à la Gestion Énergétique (SAGE). Le SAGE est un service complet : études et suivis énergétiques, jusqu'à la mise en œuvre et au suivi des investissements préconisés (installation d'Énergies Renouvelables ou visant à optimiser l'utilisation des énergies).

Sodium Haute Pression (SHP)

Portés à très haute température, les gaz de remplissage haute pression émettent une lumière de teinte blanc-orangé.

La lampe sodium haute pression est utilisée en éclairage public et en éclairage industriel en raison de son efficacité lumineuse élevée. Elles éclairent ainsi la plupart de nos circulations automobiles : voies rapides, boulevards, avenues et tunnels urbains. Elles sont adaptées à un grand nombre de luminaires (luminaires d'éclairage public, projecteurs, bornes, etc.).

Solaire thermique

Consiste à transformer le rayonnement solaire en chaleur (pour le chauffage et l'eau chaude). Ce principe est utilisé soit pour fournir de l'eau chaude sanitaire, soit pour contribuer au chauffage d'une habitation ou d'une piscine.

Les capteurs solaires piègent le rayonnement solaire puis cèdent leur chaleur à un radiateur extra-plat, de couleur noire, qui absorbe le rayonnement solaire. Il y a ensuite réchauffement d'un glycol ou d'eau chaude qui seront stockés dans une cuve puis consommés.

Solaire photovoltaïque

Consiste à transformer le rayonnement solaire en électricité. Les panneaux produisent un courant continu.

L'onduleur convertit le courant continu fourni par les capteurs en courant alternatif ayant toutes les caractéristiques du courant du réseau.

Cependant l'installation nécessite l'obtention d'un contrat de raccordement avec le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD). La revente de l'électricité nécessite l'obtention d'un contrat d'achat avec l'Agence Obligation d'Achat.

Temps de retour brut

Le temps de retour brut est le rapport «investissements - subventions» sur «économies - frais de maintenance» (hors frais financiers)

Tickets

Pour tout raccordement au réseau électrique il est nécessaire de s'acquitter d'un ticket d'accès. Le coût de ce ticket est fonction de la puissance du raccordement et de la longueur de l'extension.

- Tarif bleu (TB) : usage d'électricité faible – entre 3 et 36 kVA alimentation basse tension (principalement les particuliers)
- Tarif jaune (TJ) : usage d'électricité moyen – entre 36 et 250 kVA, alimentation basse tension
- Tarif vert (TV) : gros usage : puissance supérieure à 250 kVA, alimentation moyenne tension (adapté aux très gros consommateurs d'électricité).

Ces tickets doivent disparaître au 1er juillet 2008.

Zone d'Aménagement (ZA)

Zone à urbaniser, non équipée à vocation d'habitat ou d'activités.